



AFRIQUE/RD CONGO - Doutes à propos du cessez-le-feu unilatéral proclamé par le M23

Kinshasa (Agence Fides) – Le 8 janvier, le M23 (mouvement armé responsable d'une guerre au Nord Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC)) a proclamé un cessez-le-feu unilatéral au cours des négociations avec le gouvernement de Kinshasa, qui se tiennent en Ouganda.

« Pourquoi ce changement de la part du M23? » se demande une note envoyée à l'Agence Fides par le Réseau Paix pour le Congo. Selon ce dernier, « deux hypothèses paraissent probables. Soit le M23 n'a pas pu supporter trop longtemps la forte pression exercée sur lui par la communauté internationale (cf. les dernières sanctions du Conseil de sécurité de l'Onu contre certains de ses dirigeants), soit Kinshasa a cédé, en catimini, aux desiderata du M23. Certaines sources ont laissé entendre que la grande concession que le gouvernement aurait faite au M23 serait la promesse de diriger, très prochainement, la Banque centrale du Congo (BCC) ».

« Au cas où cette information se confirmerait, le gouvernement aurait cédé le flanc à l'ennemi. Les parrains du M23, en l'occurrence le Rwanda et l'Ouganda, pourraient avoir l'emprise sur le dernier des fleurons de la souveraineté de la RDC: l'institut d'émission... En ayant le contrôle de la BCC, ils peuvent asphyxier le fonctionnement de l'Etat, s'ils le veulent et pousser le gouvernement à toujours céder à leurs revendications. Dans le cas d'espèce, le transfert des devises liquides pourrait se faire en toute aise de la BCC vers les banques de Kigali ou de Kampala. Ainsi, ce qu'ils auront perdu avec l'échec du réseau de pillage, ils vont le récupérer en puisant dans le Trésor public congolais. Le plus officiellement possible ! Ce serait même, de l'avis de certains spécialistes des Grands Lacs, l'un des derniers actes de distraction avant la reprise de la mise en œuvre du projet d'émission de la RDC » conclut la note. (L.M.) (Agence Fides 17/01/2013)